

### **Forfaits et abandons**

a) Tout participant, régulièrement engagé pour un tour dans une division donnée, doit honorer cet engagement.

En cas d'impossibilité, il doit essayer d'en aviser l'organisateur avant l'épreuve. Pour le tour considéré, il marque 0 point et descend dans la division inférieure si ce forfait est excusé. S'il n'est pas excusé, le joueur est exclu de l'épreuve pour la saison en cours.

**Toutefois, lors du 1<sup>er</sup> forfait, un joueur pourra être maintenu dans la division si ce forfait est dû à l'une des raisons suivantes :**

- Voyages scolaires, service national universel, décès (parents, enfants, fratrie) sous réserve de l'envoi d'un justificatif au CDTT22 avant le mercredi suivant la compétition.

- Blessure ou maladie sous réserve de l'envoi d'un certificat médical au CDTT22 avant le mercredi suivant la compétition.

b) Dans le cas d'un deuxième forfait consécutif ou non, si le 1<sup>er</sup> forfait était excusé et justifié, le joueur descend d'une division, sinon il est exclu de l'épreuve pour la saison en cours (sauf dans la dernière division de l'échelon départemental, où le joueur est maintenu dans l'épreuve, si ce forfait est excusé).

c) Le maintien d'un participant qui devait descendre ou l'incorporation d'un participant nouveau se traduisent par la descente de joueurs supplémentaires dans l'ordre inverse du classement. **Exceptionnellement, ce maintien ou cette incorporation peut s'effectuer en surnombre.**

d) Tout joueur exclu du critérium fédéral pour une saison ne peut participer au 1<sup>er</sup> tour de la saison suivante que 2 divisions au-dessous de celle pour laquelle il était qualifié le jour de son exclusion.

e) Tout joueur forfait excusé au 4<sup>ème</sup> tour ne peut participer au 1<sup>er</sup> tour de la saison suivante qu'une division au-dessous de celle pour laquelle il serait qualifié par le classement aux points du critérium fédéral.

f) Tout joueur ne disputant pas une partie comptant pour le tableau final, est considéré battu pour la ou les parties qui lui reste à disputer et marque les points de la place obtenue.

### **Placement des joueurs dans une poule**

La composition des poules est faite en tenant compte des points licence de la phase en cours. Le départage éventuel de joueurs ayant le même nombre de points licence se fait en tenant compte de l'âge.

Dans la mesure du possible, 2 joueurs d'une même association ne doivent pas figurer dans la même poule.

Ordre des parties pour une poule de 4 joueurs :

**1 - 4 2 - 3 / 1 - 3 2 - 4 / 1 - 2 3 - 4**

Ordre des parties pour une poule de 6 joueurs (3 qualifiés)

**1-5 4-6 2-3 / 1-4 3-5 2-6 / 1-3 2-4 5-6 / 1-2 3-6 4-5 / 1-6 2-5 3-4**